



➤ JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur

WWW.CNFPT.FR



La délégation Rhône-Alpes Grenoble du CNFPT vous invite à participer
à la journée d'actualité

INNOVATION MANAGERIALE LOCALE

Jeudi 28 avril 2016 de 9h00 à 16h30
dans les locaux du CNFPT Rhône-Alpes Grenoble
440 rue des Universités à Saint-Martin-d'Hères

Contexte :

L'innovation managériale peut être définie comme l'adoption par une organisation de nouvelles idées ou comportements sur différents champs structurels de la collectivité. Cela constitue à la fois un changement technique, mais aussi et surtout, un vecteur de changement organisationnel, voire culturel et comportemental.

Aujourd'hui, les collectivités territoriales cherchent à réinventer de nouvelles pratiques managériales afin de transformer leur ancien modèle.

Quels sont les enjeux autour de cette thématique ? Comment favoriser l'innovation et en faire un véritable levier dans le quotidien ? La présentation concrète de plusieurs pratiques managériales innovantes permettra de croiser les regards.

Objectifs :

- Appréhender la notion et les enjeux de l'innovation dans les pratiques managériales,
- Comprendre les préalables nécessaires à une mise en œuvre réaliste de l'innovation,
- Faire de l'innovation managériale un vecteur de changement organisationnel, structurel et culturel, un levier pour un service public renouvelé,
- Partager des pratiques innovantes au sein des collectivités territoriales.

Publics :

Elus, cadres dirigeants, directeurs des ressources humaines, encadrants de la fonction publique territoriale.

Programme, inscription et informations pratiques au verso ↵

Déroulé de la journée :

- **8h30** : Café d'accueil
- **9h00** : Ouverture institutionnelle
- **9h10 à 10h30** : L'innovation managériale
Définition, contours, état des lieux et enjeux pour les collectivités territoriales.
- **10h30 à 12h15** : Partages et regards croisés sur des pratiques innovantes au sein de diverses strates de collectivités territoriales : *Communauté de managers, innovation organisationnelle, Mise en place d'une direction de l'Innovation ...*
- **12h15 à 13h30** : Pause déjeuner
- **13h30 à 14h30** : L'innovation comportementale et son pilotage
Quels sont les leviers, individuels et collectifs facilitant l'innovation locale ?
- **14h30 à 16h15** : Les facteurs de succès nécessaires à l'innovation managériale : *Comment faire de l'innovation un vecteur de changement structurel, organisationnel voire culturel ?*
- **16h15 à 16h30** : Conclusion de la journée

Fil Rouge de la journée :

Monsieur David CARASSUS, Professeur des universités en sciences de gestion et Directeur de la Chaire Optima.

Témoignages :

Colonel Michel MARLOT, ancien Directeur du SDIS 71

Madame Isabelle BLANC, Directrice du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Monsieur Anthony CLAVERIE, Directeur Adjoint innovation organisationnelle (Ville d'Antibes)

Monsieur Christian BOUCHE, Chef de projet à la Direction de l'attractivité, du développement et de l'innovation (Ville de Romans sur Isère)

Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire de Romans-sur-Isère, Vice-Présidente de l'agglomération

Informations pratiques

Contacts :

Programme : Noémie BRUNIER, Conseillère Formation – noemie.brunier@cnfpt.fr

Inscriptions : Samia NEMIR – samia.nemir@cnfpt.fr - Tél : 04 76 15 01 28

Inscriptions :

A effectuer avant le 22 avril 2016 via la plateforme en ligne <https://inscription.cnfpt.fr> en saisissant le code 01635001

L'inscription vaut acceptation à la session (il n'y aura pas de confirmation envoyée par le CNFPT)

Les inscriptions sont bloquées à partir du 17 mars (Amphithéâtre complet).

☛ **Mise en place d'une liste complémentaire en cas de désistement.**

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : samia.nemir@cnfpt.fr

Déjeuner : Organisé et pris en charge pour le CNFPT

Déplacements : Dans le cadre des journées d'actualité, les frais de déplacement sont à la charge des collectivités et employeurs.

MOBISTAGE : Le CNFPT met à disposition de tous les stagiaires et formateurs un service en ligne destiné à faciliter leurs déplacements sur le lieu de formation. Les possibilités de covoiturage ou les moyens de transport en commun disponibles seront proposées 15 jours avant le démarrage de l'action. Vos données personnelles sont utilisées à ces fins. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service, vous pouvez le signaler en suivant la procédure décrite sur la plateforme d'inscription en ligne. Pour plus d'information cliquez sur le lien www.mobistage.cnfpt.fr